



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 06 02

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-neuf juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, Malika Vannucci, M. Michel Caruso et Mme Chloé Roig.

Etait excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Afin de tenir compte des besoins des services, Monsieur le Maire propose au conseil de modifier le tableau des effectifs par la création au 1er juillet 2025 d'un poste de garde champêtre chef, d'un poste d'agent de maîtrise, d'un poste d'adjoint administratif et d'un poste d'adjoint technique

Il propose également au 1er juillet la suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 20/35ème. Ces suppressions ont recueilli l'avis favorable du comité social technique lors de sa séance du 2 juin 2025.

Monsieur le Maire propose enfin d'inscrire les crédits correspondants au budget et de l'autoriser à signer tous les documents et actes afférents à cette décision.

**Le conseil municipal
Oùï l'exposé du maire
Après en avoir délibéré**

Décide de modifier le tableau des effectifs tel que présenté.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

Autorise le maire à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

A compter du 1er juillet 2025 le tableau des effectifs sera arrêté ainsi qu'il suit :

Dénomination du grade	Catégories	Effectif budgétaire	Dont temps non complet	Pourvus	Non pourvus
EMPLOIS ADMINISTRATIFS					
Directeur général des services	A	1		0	1
Attaché principal	A	2		2	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	9		9	
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1	1	
Adjoint administratif	C	5		4	1
Sous total		18	1	16	2
EMPLOIS TECHNIQUES					
Ingénieur principal	A	1		1	
Ingénieur	A	1		1	
Technicien principal 1ère classe	B	1		1	
Technicien principal 2ème classe	B	1		0	1
Agent de maîtrise principal	C	5		5	
Agent de maîtrise	C	3		2	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	5	1	5	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1		0	1
Adjoint technique	C	22		21	1
Sous total		40	1	36	4
EMPLOIS CULTURELS					
Attaché de conservation du patrimoine	A	1		1	
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	2		2	
Adjoint du patrimoine	C	2		2	
Sous total		5	0	5	0
EMPLOI POLICE MUNICIPALE					
Garde champêtre chef principal	C	1		1	
Garde champêtre chef	C	1		0	1
Sous total		2	0	1	1
TOTAL GENERAL		65	2	58	7

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 28

Pour : 28

MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto.

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250619-20250602-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025
Publication : 23/06/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE

La secrétaire de séance

Elodie LORETZ

Le Maire,

Francis TUJAGUE